

ACTE DE CAUTION SOLIDAIRE

pour locations d'habitation (article
22-1 de la loi 89-462 du 06.07.1989)

Pour les bailleurs n'ayant pas souscrit d'assurance garantissant
les obligations locatives ou toute autre forme de garantie.
(sauf en cas de logement loué à un étudiant ou un apprenti).



Immobilière
Beyle
Stendhal

CAUTION signataire du présent engagement

BAILLEUR (nom, prénom, adresse)

LOCATAIRE (nom, prénom)

Monsieur . SPECIMEN, domicilié .,
00000 .

Monsieur . SPECIMEN, domicilié .,
00000 .

M. SPECIMEN ., Mme SPECIMEN 2 .

rappel des CONDITIONS DU BAIL

Le **bail initial** de **colocation** a été signé le **6 février 2020** et prendra effet le **6 février 2020** pour une durée de **0 années**.

Adresse du bien loué : ., **00000** ..

Montant du loyer : **Zéro euro (0,00 €)**

Montant des charges : (**€**)

Le loyer sera révisé chaque année le selon l'indice INSEE **Indice de Référence des Loyers (IRL)** du **4^{ème}** trimestre **2019**
d'une valeur de **130,26**.

ENGAGEMENT DE LA CAUTION

Après avoir pris connaissance du contrat (dont elle a reçu un exemplaire) et des conditions de location, la CAUTION confirme sa connaissance de la nature et de l'étendue de ses obligations et se porte caution solidaire sans bénéfice de discussion et de division :

- **pour la durée du contrat de location ci-annexé, soit jusqu'au 5 février 2020 :**
- et s'engage à ce titre, au profit du BAILLEUR qui accepte, à satisfaire à toutes les obligations du locataire (obligations résultant du bail) relatives au paiement des loyers (éventuellement révisés), des indemnités d'occupation, des charges récupérables et réparations locatives et des frais éventuels de procédure ;
- **pour un montant maximum de Zéro euro (0,00 €).**

La CAUTION reconnaît avoir pris connaissance des termes de l'alinéa 5 de l'article 22-1 de la loi du 06.07.1989 reproduit ci-après :

"Lorsque le cautionnement d'obligations résultant d'un contrat de location conclu en application du présent titre ne comporte aucune indication de durée ou lorsque la durée du cautionnement est stipulée indéterminée, la caution peut le résilier unilatéralement. La résiliation prend effet au terme du contrat de location, qu'il s'agisse du contrat initial ou d'un contrat reconduit ou renouvelé, au cours duquel le bailleur reçoit notification de la résiliation."

COLOCATION *

La solidarité d'un des colocataires et celle de la personne qui s'est portée caution pour lui prennent fin à la date d'effet du congé régulièrement délivré et lorsqu'un nouveau colocataire figure au bail. A défaut, elles s'éteignent au plus tard à l'expiration du délai de six mois après la date d'effet du congé. Cet engagement prendra donc fin à l'extinction de solidarité de **Mme SPECIMEN 2** ..

* Attention : dans un bail mobilité, toute clause prévoyant une solidarité entre les colocataires et leurs cautions est réputée non écrite.

SIGNATURE

RAYÉS NULS

..... mots

..... lignes

Paraphes :

Pièces justificatives : une carte nationale d'identité, un justificatif de domicile, les 3 derniers bulletins de salaire... La liste des pièces justificatives pouvant être exigées de la caution par le bailleur ou son mandataire est définie par le décret N° 2015-1437 du 05.11.2015. Le non respect de cette liste peut entraîner une sanction administrative.

Fait à, le

LA CAUTION

Signature précédée de la mention manuscrite
"lu et approuvé bon pour caution solidaire"

LE BAILLEUR OU LE MANDATAIRE

Signature précédée de la mention manuscrite
"lu et approuvé, bon pour acceptation"